École Saint-Joachim

COMMUNICATION AUX PARENTS

Mai 2023

https://blogues.csaffluents.qc.ca/st-joachim/

Calendrier du mois de mai 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 jr 5b	**2 jr 1a**	**3 jr 2a**	**4 jr 3a**	**5 jr 4B**
		Conseil d'établissement à 18 h 30		
8 jr 4a	**9 jr 5a**	**10 jr 1b**	**11 jr 2b**	**12 jr 3b**
				Activité à l'école Tricentris 3e année

Dimanche 14 mai

Bonne fête à toutes les mamans !

Semaine québécoise de la garde scolaire
du 15 au 19 mai

15 jr 4b	**16 jr 5b**	**17 jr 1a**	**18 jr 2a**	**19 jr 3a**
Jeux de kermesse	Diner hot dog pour tous les élèves et le personnel	Centre d'interprétation de l'eau (à l'école) 5e année Mercredi Zumba	Party mousse	**JOURNÉE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE**
22 jr 0	**23 jr 4a**	**24 jr 5a**	**25 jr 1b**	**26 jr 2b**
JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES	Caisse scolaire Desjardins Cueillette des dépôts			
29 jr 3b	**30 jr 4b**	**31 jr 5b**		

LES ÉPREUVES DE FIN D'ANNÉE CSSDA ET MEES EN 2E, 4E ET 6E ANNÉES

En mai et juin, se dérouleront les épreuves de fin d'année. Étant donné que ces épreuves s'échelonnent sur plus d'une journée et que votre enfant doit être présent afin de recevoir et de bien comprendre toutes les consignes, voici *À L'AVANCE* les dates connues :

1re année	5 au 7 juin	Lecture (CSSDA)	
2e année	29 mai au 1er juin	Lecture (CSSDA)	
	5 au 9 juin	Écriture (CSSDA)	
	12 au 16 juin	Mathématique (CSSDA)	
3e année	17, 18 et 24 mai	Lecture (CSSDA)	
	24 et 26 mai, 29 mai au 1er juin	Écriture (CSSDA)	
	12 au 16 juin	Mathématique (CSSDA)	
4e année	30 mai	Lecture (MEES)	
	6 au 8 juin	Écriture (MEES)	
	12 au 16 juin	Mathématique (CSSDA)	
	11, 18 et 26 mai et 5, 6 et 12 juin	401	Anglais (CSSDA)
	11, 12, 18, 26 et 29 mai, 5 juin	402	
5e année	29 et 30 mai	Lecture (CSSDA)	
	6, 7, 9, 13 et 14 juin	Mathématique (CSSDA)	
6e année	30 mai	Lecture (MEES)	
	30 mai et 1er juin	Écriture (MEES)	
	6 au 8 juin	Mathématique (MEES)	
	17, 18 et 25 mai, 1er et 5 juin	601	Anglais (CSSDA)
	17, 25 et 26 mai, 1er et 9 juin	602	
✷ Épreuves CSDA comptent pour 20% de la 3e étape / Épreuves MEES comptent pour 20% de l'année			

ABSENCE D'UN ÉLÈVE LORS D'UNE ÉPREUVE OBLIGATOIRE

La direction d'école établira si l'absence de l'élève lors d'une épreuve obligatoire est motivée ou non.

Motifs reconnus pour une absence motivée de longue durée

- ✓ Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale,
- ✓ Décès ou mariage d'un proche parent,
- ✓ Convocation d'un tribunal,
- ✓ Participation à une compétition sportive d'envergure.

Il n'y aura aucune incidence sur le résultat final; le calcul du résultat tient compte uniquement des résultats aux trois étapes pour cette compétence.

Motifs reconnus pour une absence motivée de courte durée

- ✓ Maladie de courte durée confirmée par les parents,
- ✓ Toute autre raison exceptionnelle signifiée par écrit par les parents et préalablement jugée acceptable par la direction,
- ✓ Possibilité pour l'école de faire reprendre l'épreuve à l'élève absent dans les jours qui suivent la date de passation.

Exemples de motifs non reconnus pour une absence non motivée

- ✓ Voyage, école buissonnière, aide à la famille, prolongement d'un weekend, visite familiale à l'extérieur de la ville, etc.

Ces motifs pourraient être planifiés à un autre moment que celui des épreuves obligatoires.

INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE 2023-2024

L'inscription en ligne pour l'année 2023-2024 est maintenant disponible.

Vous pourrez inscrire votre enfant entre le 8 et le 19 mai inclusivement en accédant à Mozaïk-Portail pour les parents (https://portailparents.ca).

Une fois connecté au portail, suivez les indications à l'écran afin de procéder à l'inscription ou pour indiquer que vous n'inscrirez pas votre enfant.

Pour inscrire votre enfant au service de garde :

- Sélectionner l'action "Inscrire au service de garde".
- Vérifier les informations affichées (le + vous permet d'afficher plus de détails).
- Compléter la fréquentation de l'enfant, les autorisations et les contacts d'urgence.

Notez que si vous autorisez votre enfant à participer aux sorties extérieures, cela signifie que vous lui permettez de participer à une sortie à l'extérieur du terrain de l'école dans un lieu qui se fait à la marche, en compagnie d'intervenants de l'école.

Nous vous demandons de ne pas compléter la section « Fiche santé » du portail Mozaïk. Lors de l'envoi des documents que vous recevrez pour la rentrée scolaire, vous aurez une la fiche santé. Les informations consignées sur cette fiche seront transmises au service de garde.

- Confirmer la lecture des renseignements importants.
- Confirmer l'inscription en soumettant le formulaire.

Si vous n'avez pas besoin du service de garde pour votre enfant :

- Sélectionner l'action "Ne pas inscrire au service de garde".
- Confirmer votre intention en soumettant le formulaire.

Vous recevrez par courriel un guide détaillé des étapes à suivre pour compléter le formulaire d'inscription.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le service de garde de l'école.

Bonne journée,

Geneviève Bouchard
Technicienne, Service de garde Saint-Joachim
(450)492-3609 poste 2

Geneviève Bouchard, technicienne